



*Compte-rendu de réunion*

**Comité de Pilotage Local n°1**

**30 mars 2005 – 9h30 – CCHMV**

**Participants**

☞ Cf. liste ci-jointe

**Dates-clés : prochaine réunion du Groupe de Travail**

☞ **Mardi 12 avril 2005 – 14h**

☞ **Mardi 17 mai 2005 - 14h**

☞ **Jeudi 16 juin 2005 – 14h**

**Objectifs et contenu de la réunion**

☞ **Informersur l'état des lieux, les objectifs et les moyens du Contrat Station, les actions lancées / en cours de lancement.**

☞ **Valider la méthode de travail, le schéma d'organisation, le planning prévisionnel de réalisation.**

**Etat des lieux**

☞ **Bilan du 1<sup>er</sup> Contrat Station**

Le 1<sup>er</sup> Contrat Station a permis des avancées significatives en matière de création d'événements, de montage de produits touristiques, de plans de communication, de confortation de l'offre et de transports.

Il s'agit aujourd'hui d'en **assurer la continuité**.

☞ **Diagnostic et élaboration du Contrat Station 2004-2007**

Afin d'élaborer le Contrat Station 2004-2007, la Communauté de Communes a été accompagnée par le cabinet CETOUR. En collaboration avec les élus, CETOUR a notamment :

- évalué les **besoins opérationnels du terrain** en rencontrant les acteurs locaux du tourisme ;
- **fait le tri dans les projets** pour ne retenir que ceux qui contribuent le plus à structurer l'offre et à organiser le tourisme en Haute Maurienne Vanoise ;
- analysé le **fonctionnement de la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise**, en propre et en relation avec les acteurs touristiques locaux, afin d'améliorer les performances.

Le projet d'intention de ce 2<sup>nd</sup> Contrat Station était notamment motivé par l'**identification de quelques points faibles** :

- la qualité irrégulière de l'offre d'hébergements ;
- la faible notoriété de l'entité commerciale Haute Maurienne Vanoise ;
- le manque de projection à 10 ans ;
- les problèmes d'organisation ;
- le manque de formalisation des objectifs et des stratégies.

Le Contrat Station 2004-2007 s'articule autour de **3 axes de travail** :

- Bien faire ce que nos clients attendent ;
- Mieux vendre notre destination ;
- Mieux travailler ensemble.

Il se décline également en **4 fonctions majeures** :

- la fonction « observatoire » ;
- la fonction « structuration et qualité de l'offre » ;
- la fonction « stratégie » ;

## CONTRAT STATION HAUTE MAURIENNE VANOISE

- la fonction « organisation et ressources humaines ».

Le dossier « Contrat Station Haute Maurienne Vanoise 2004-2007 » a été déposé en avril 2004. En raison des changements politiques du printemps 2004 et de la nécessité de définir un projet en accord avec les orientations de la Région, le dossier n'a été validé par les partenaires que le 20 janvier 2005.

La **signature** de la **convention** reste à organiser et devient **urgente**.

Pour la Région Rhône-Alpes, la date de validation du dossier « Contrat Station Haute Maurienne Vanoise » suffit pour l'instant pour le dépôt des premiers dossiers de demande de subvention.

En revanche, pour le Département de la Savoie, c'est la date de signature de la convention qui compte pour la prise en compte des dossiers de demande de subvention.

Les prérogatives de l'Etat sont à vérifier.

Deux procédures de signature sont entreprises : la signature par voie administrative et la signature officielle.

En principe, les **actions** programmées au Contrat Station devront être **réalisées avant fin décembre 2007** au plus tard. L'animatrice du Contrat Station met à jour les modalités de dépôt des dossiers et les délais de réalisation avec chacun des partenaires

Le **Contrat Station** est entièrement **piloté par la Communauté de Communes** Haute Maurienne Vanoise. La CCHMV a un **rôle moteur et de coordination** : 100% des dossiers transitent par la Communauté de Communes.

La Région Rhône-Alpes invite l'ensemble des acteurs touristiques de la Haute Maurienne Vanoise à réfléchir et à avancer sur la notion de « **gouvernance** ».

## Objectifs et moyens du Contrat Station Haute Maurienne Vanoise

### ☛ Les 3 axes de travail

- **Bien faire ce que nos clients attendent**

Il s'agit de :

#### **Améliorer l'offre touristique**

Actions n°2 à 15 : diagnostic transports, valorisation des entrées de villages, aménagement d'espaces enfants, aménagement des fronts de neige, valorisation des sentiers de randonnée, aménagement des domaines skiables (système « mains libres », neige de culture), etc.

#### **Conforter les politiques événementielles et manifestations**

Action n°16 : communication événementielle biathlon, définition et communication programme été/hiver événements et manifestations.

#### **Mettre en place et animer le tableau de bord touristique**

Action n° 17 : observatoire du tourisme.

**Concernant les transports, Janine Gippa rappelle que la prochaine réunion du Comité de Ligne n°17 se tiendra le 24 mai prochain à St Jean de Maurienne. La Haute Maurienne a tout intérêt à être représentée afin de faire valoir ses intérêts.**

- **Mieux vendre la destination été/hiver Haute Maurienne Vanoise**

Action n°18 : **audit financier et organisationnel** de la Communauté de Communes et des Offices de Tourisme de Haute Maurienne Vanoise.

Action n°19 : élaboration du **plan marketing Haute Maurienne Vanoise** (audit et plan marketing général + activités nordiques).

Action n°20 : **mise en œuvre du plan marketing** Haute Maurienne Vanoise (photothèque, vidéo promotionnelle, site portail Internet et formation webmasters, plan commercial, relations presse).

- **Mieux travailler ensemble**

Action n°21 : création du poste de **Manager du Tourisme**

Le Manager du Tourisme devrait être recruté dans le courant de l'année 2005. Bien que le Manager du Tourisme soit recruté dans le cadre du Contrat Station, sa mission s'inscrit sur le long terme. Le Manager du Tourisme supervisera les actions « marketing » inscrites au Contrat Station jusqu'en décembre 2007. Parallèlement il mettra en place petit à petit une gestion intercommunale du tourisme. Le Comité de Pilotage Local sera d'ailleurs chargé d'émettre un avis sur le profil de poste prochainement.

Action n°22 : **pilotage du Contrat Station** (chargée de mission, bulletin touristique Haute Maurienne Vanoise, mission de conseil et d'accompagnement à la mise en œuvre du Contrat Station).

Action n°23 : **formation** (démarche marketing, open-system, démarche qualité).

## CONTRAT STATION HAUTE MAURIENNE VANOISE

---

### ☞ Les 4 fonctions majeures du Contrat Station

- **La fonction « Observatoire »**

Le Contrat Station doit nous permettre de créer les indicateurs et tableaux de bord nécessaires pour évaluer les actions menées et orienter les choix stratégiques à court terme, moyen terme et long terme.

- **La fonction « structuration et qualité de l'offre »**

Le Contrat Station est l'occasion de recentrer les actions sur ce qui est prioritaire, notamment : valoriser les atouts pour l'été, assurer les retours à ski aux villages en hiver, organiser et communiquer autour des grands événements de la Haute Maurienne.

- **La fonction « stratégie »**

Le Contrat Station doit nous aider à clarifier, formaliser et communiquer nos orientations stratégiques et à améliorer nos méthodes de travail.

- **La fonction « organisation et ressources humaines »**

Travailler ensemble dans le cadre du Contrat Station nous permettra de mieux nous organiser pour répondre aux nouvelles orientations stratégiques.

---

### Les actions lancées

Quelques actions du Contrat Station ont d'ores et déjà été lancées afin d'amorcer le démarrage de la phase opérationnelle.

#### ☞ Action 22.4

Le choix du **cabinet** pour le **suivi** et l'**accompagnement** de la **mise en œuvre du Contrat Station** a été effectué. Il s'agit du cabinet IDES. C'est M. Emmanuel Bolon qui assurera cette mission.

#### ☞ Action 14.2 et 14.3

Le système « mains libres » a été installé sur les stations de **Val Cenis et Termignon** pour la saison 2004-2005, le Conseil Général de la Savoie, partenaire financier de ces actions, ayant délivré une dérogation au SIVOM de Val Cenis et à la SEM de Termignon pour commencer les travaux de manière anticipée.

#### ☞ Actions 22.1 et 22.2

L'**animatrice** du **Contrat Station** a été recrutée, il s'agit de **Solène Raffort**.

#### ☞ Action 17.1 et 17.2

La **chargée de mission « Observatoire »** a été recrutée, il s'agit de **Karen Longueville**. La 1<sup>ère</sup> réunion du **groupe de travail** a lieu le **31 mars**. La prochaine réunion aura lieu le 12 mai.

#### ☞ Action 16.3.1

L'**édition 2005** de **La Grande Odyssée** s'est déroulée du 14 au 19 janvier. Un dossier de demande de subvention a été adressé à la Région Rhône-Alpes. Il n'y a à ce jour aucune certitude qu'il sera accepté dans la mesure où l'événement s'est déroulé avant la date de validation du dossier Contrat Station en commission.

#### ☞ Action 3

La **consultation** pour la réalisation de l'**audit « transports »** a été réalisée.

---

### Les actions en cours de lancement

#### ☞ Action 18

La consultation pour la réalisation de l'**audit organisationnel et financier** de la Communauté de Communes et des Offices de Tourisme de Haute Maurienne Vanoise a été lancée.

#### ☞ Action 19.1

Le **Groupe de Travail** chargé de réfléchir, dans un premier temps, au cahier des charges pour l'**audit marketing** se réunit le **7 avril**.

#### ☞ Action 16.2

Le Groupe de Travail chargé de réaliser l'**inventaire des événements et manifestations été/hiver** se réunira le 6 juin prochain.

# CONTRAT STATION HAUTE MAURIENNE VANOISE

## Organisation et méthode de travail

Cf. schéma d'organisation joint en annexe.

NB : Le **Comité de Pilotage Local** a un rôle **central** et primordial, il **garantit la cohérence** des actions, il **oriente, suit et valide** les **propositions** des Groupes de Travail, il assure l'**interface** avec le **Conseil CCHMV**.

L'**efficacité** de l'organisation global du Contrat Station dépendra notamment des **personnes** participant aux différents **Groupes de Travail**. Nul doute qu'en associant les acteurs dès le démarrage de la démarche par le biais de ces Groupes de Travail, les processus d'évolution et de changement ont de plus grandes chances de réussite. Il y a une forte probabilité pour que les acteurs s'approprient la démarche.

Les **Groupes de Travail** sont **ouverts** aux personnes qui souhaitent y participer au départ ; par la suite il est demandé aux participants de **s'engager sur la durée** et de nouveaux participants ne pourront s'intégrer qu'exceptionnellement. Ces règles simples de fonctionnement assureront de meilleurs résultats.

Les Groupes de Travail sont menés par des « **pilotes** ». Pour chaque Groupe de Travail un « pilote élu » et un « pilote technicien » sont identifiés.

Le **cabinet IDES** a une **mission de conseil et d'accompagnement à la mise en œuvre du Contrat Station**. Il travaille en étroite collaboration avec l'**animatrice** du Contrat Station et la **directrice** de la Communauté de Communes. Il les aide notamment à **mettre en place des outils** (travail en groupes, gestion de projet, évaluation). Il participera à l'ensemble des réunions du Comité de Pilotage Local et assistera ses membres dans leurs réflexions, grâce notamment à ses expériences sur d'autres Contrats Station.

## Planning de réalisation

Cf. planning prévisionnel de réalisation joint en annexe.

Attention, il s'agit d'une première ébauche. Si, selon vous, des modifications doivent être apportées, alors n'hésitez pas à nous en faire part.

NB : en 2005 seront réalisés des audits destinés à nous aider à mettre en place un certain nombre de fiches actions.

*Janine Gippa, Conseillère Régionale Rhône-Alpes, attire l'attention de l'ensemble des membres du Comité de Pilotage Local sur le fait que la Haute Maurienne manque d'hébergements adaptés et diversifiés pour l'accueil de manifestations sportives internationales de haut niveau (athlètes, invités, public). Les acteurs présents précisent qu'il existe une offre d'hébergements adaptée en Haute Maurienne Vanoise mais qu'elle est sans doute mal valorisée dans le cadre de l'organisation de ce type d'événements. Les acteurs précisent en outre que la requalification de l'offre d'hébergements en Haute Maurienne Vanoise nécessiterait la mobilisation de lignes spécifiques supérieures aux lignes classiques.*

Un dossier détaillé présentant le parc d'hébergements actuel, les objectifs et besoins de requalification chiffré pourra être préparé et remis à Janine Gippa afin qu'elle le présente à la Région, mais cela sort du cadre du Contrat Station.

## Budget

☛ Le budget total du Contrat Station s'élève à	<b>3 231 300 €</b>
☛ Le montant total de subventions prévues s'élève à	<b>1 271 725 €</b>
☛ La part d'autofinancement CCHMV et Communes s'élève à	<b>1 959 575 €</b>

